

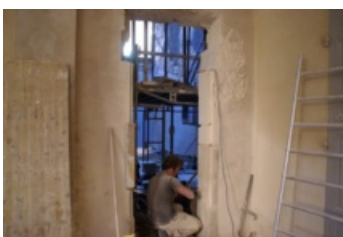
Accessibilité : l'hôtel de ville d'Uzès s'équipe d'un ascenseur

Depuis plus de deux mois, l'Hôtel de Ville d'Uzès est un chantier maîtrisé par les différents corps de métier qui s'activent sur le bâtiment pour sa mise aux normes. Un ascenseur est en cours d'installation pour donner l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. D'autre part, il intègre deux escaliers de secours sur le site pour permettre l'évacuation des salles en toute sécurité.

Depuis plus de deux mois, l'Hôtel de Ville d'Uzès est un chantier maîtrisé par les différents corps de métier qui s'activent sur l'aile Sud du bâtiment, côté place de Duché. L'aménagement d'un ascenseur est en cours de réalisation pour donner accès à l'ensemble des services, salles de réunion et de mariage du premier étage. Ces importants aménagements sont rendus nécessaires pour la mise en conformité de la mairie au regard de la loi de 2005 sur le handicap prévoyant d'ici 2015 l'accessibilité pour tous des établissements recevant du public.

L'Hôtel de Ville est un bâtiment remarquable, classé datant du XVIIIe siècle situé dans le centre historique. Il abrite les services communaux : bureaux du maire, des élus, les différents services au public : administratifs, accueil, état civil, urbanisme, les eaux, techniques, police municipale et patrimoine. En 1763, les consuls décidèrent de déplacer l'hôtel de ville existant entièrement détruit par des dégâts causés par la foudre. Ils achetèrent alors plusieurs maisons en face du château ducal et construisirent la mairie actuelle.

Prise en compte de l'ouvrage d'art



Ouverture depuis la cour, vers la rue du Salin pour l'installation de l'escalier de secours

Les services techniques de la Ville ont pris en compte l'ouvrage d'art dans la consultation suivie par le groupe de maîtrise d'oeuvre constitué de Gabrielle Welisch, architecte mandataire, et Bernard Poissonnier, économiste, tous deux d'Uzès, ainsi que les BETM, Rémy Mouton et Vial de Nîmes. Ainsi, un projet d'aménagement sur plusieurs phases est préconisé pour tenir compte :

- > de la mise en conformité de l'édifice pour l'accueil de tous les publics,
- > la mise en conformité de l'existant par la réalisation d'économies d'énergie à long terme
- > ainsi que l'optimisation des espaces de travail, et de l'accueil du public.

Les entreprises ont été sélectionnées pour réaliser la première phase du chantier qui prévoit la mise en conformité pour l'accueil du public.

Les aménagements



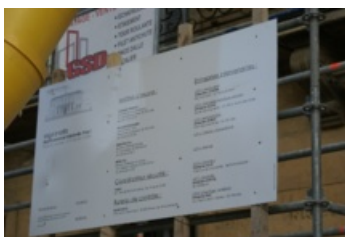
Deux escaliers de secours sont ainsi installés de part et d'autre de l'édifice, dans les bâtiments annexes, rue du Sénéchal et rue du Salin. Plan Gabrielle Welisch, architecte

L'ascenseur permettra d'accéder au premier étage de l'hôtel de ville. Il sera accessible par la cour intérieure, dans l'aile sud-ouest, rue Sénéchal. Il pourra accueillir 8 personnes, pour une charge de 680 kg. Les boutons de commande au palier et en cabine seront de grandes dimensions, gravées en écriture braille et seront équipés d'une confirmation d'enregistrement par signal sonore et lumineux aux paliers.

Cet aménagement dans l'aile Sud de la mairie permet également la mise aux normes réglementaires de l'établissement pour l'accueil du public. **Deux escaliers de secours** sont ainsi installés de part et d'autre de l'édifice, dans les bâtiments annexes, rue du Sénéchal et rue du Salin. L'un pour l'évacuation des personnes depuis le salon Racine, l'autre pour l'implantation de l'ascenseur. **La création d'une circulation** reliant la partie Est et Ouest est ainsi réalisée, côté salon Racine pour créer des ouvertures sur ces bâtiments annexes. **La mise aux normes des installations techniques** dans les locaux réaménagés est également prise en compte.

Ces travaux permettent ainsi de **valoriser le bâtiment historique classé**, et lui donne toutes les **commodités d'usage** pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. **Le salon Racine**, en qualité de salle de réunion et de conférence pourra ainsi accueillir jusqu'à 121 personnes maximum et 50 personnes pour les spectacles. Le coût global de l'investissement s'élève à 659 580 € ht comprenant une dotation de 100 000 € ht de la préfecture du Gard. La livraison du chantier est prévue pour **fin février 2014**.

Mise aux normes de l'Hôtel de ville - Phase 1



Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Uzès

Montant global de la maîtrise d'oeuvre : 139 766 € ht

Montant global des travaux : 519 814 € HT

Ouvrage subventionné par la Préfecture du Gard : 100 000 € HT
(DETR, dotation d'équipement des territoires ruraux)

Maîtrise d'oeuvre

- Architecte du patrimoine : Gabrielle Welisch, Uzès
- Economiste, OPC : Bernard Poissonnier, Uzès

<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux/travaux-de-2013/accessibilite-lhotel-de-ville-duzes-sequipe-dun-ascenseur>

- › Bureau d'études fluides : BETM Mouton, Nîmes
- › Bureau d'études structures : BETM Vial, Nîmes

Coordinateur sécurité

CSMC, Sommières

Entreprises intervenantes

- › Maçonnerie : Laithier, Montaren
- › Menuiserie métallique, serrurerie : ACMA, St Victor des Oules
- › Menuiserie bois : Ghezzi, Uzès
- › Cloison, faux plafonds : Chartoire
- › Peinture : Desvergees, La Bruguière
- › Ascenseur : ACAF, Montpellier
- › Electricité : Doroq, Baron
- › Chauffage, ventilation : EGIS, Uzès

Pour information

Chantier couverture : entreprise Bourgeois



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTO
IRE

MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)